COMMUNE DE BRIGNOLES (83170) AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – M.A.P.A.

<u>Identification de l'organisme qui passe le marché</u> : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – 45 ter rue du

Docteur Barbaroux - BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex - Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : http://www.brignoles.fr

Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

<u>Type de pouvoir adjudicateur et activités principales :</u> Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

<u>Objet de l'accord-cadre</u>: Fourniture et livraison de pains bio pour des menus intégrant les critères de développement durables sur 4 ans.

<u>Mode de passation</u>: Cet accord-cadre sera conclu sous la forme d'un marché public de fournitures sans montant minimum et avec un montant maximum de commande et passé selon une procédure adaptée en application de l'article R.2123-1 alinéa 2 du Code de la Commande Publique.

Caractéristiques de l'accord-cadre :

Un marché, actuellement en cours de publication, a été lancé en procédure d'Appel d'Offres Ouvert, pour des denrées alimentaires en 7 lots sur 4 ans, intégrant les critères de développement durable.

Le service de la restauration scolaire souhaite compléter ce marché par un lot « pains bio ».

L'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique prévoit que l'acheteur peut recourir à une procédure adaptée pour passer un lot d'un marché alloti dont le montant total est égal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée, dans le respect des conditions prévues dans son alinéa 2.

Le marché pour le lot « pain », sera attribué selon les montants suivants :

Désignation	Valeur Maximum annuelle HT	Codes CPV
PAINS BIO	10 000 €	15811100-7

Total maximum annuel de commandes : 10 000 € H.T

Total maximum de commandes sur les 4 années : 40 000 € H.T.

La consultation à passer s'organise autour d'un accord-cadre mono attributaire.

Le marché sera conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passés suivant les dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique.

La durée du marché est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement prévu.

Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois. La durée totale du marché est fixée à 48 mois.

Classification C.P.V: 15811100-7 (pain)

Code NUTS: FRL05

Variantes : Non autorisées.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire d'un accord-cadre :

Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires (souhaité).

<u>Délai minimum de validité des offres</u>: 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : Le 31 mars 2022 à 17heures.

Conditions de participation :

Possibilité de procédure DUME S :

Cela permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue).

Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :

Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :

- Imprimé Cerfa DC1 joint au D.C.E.
- Imprimé Cerfa DC2 joint au D.C.E.
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- **Déclaration sur l'honneur** du candidat jointe au DCE concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique.
- Renseignements sur le **respect de l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (Si DC2 non produit).

- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
- Déclaration concernant le **chiffre d'affaires** global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures et prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (si DC2 non fourni).
- Présentation d'une liste des **principales prestations effectuées au cours des trois dernières années**, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Fournir si possible des attestations de bonne exécution. Les références présentées doivent porter sur des prestations similaires à l'objet du marché.

N.B: Conformément à l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

<u>Critères d'attribution</u>: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : Qualité : 40 % - Critères Développement Durable : 40 % - Prix des Fournitures : 20 %

Modalités d'obtention du dossier de consultation : Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

<u>Conditions de remise des offres</u>: Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation).

Renseignements d'ordre administratif : Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique: Mairie de Brignoles - Service Restauration Scolaire - Cuisine centrale Jean Jaurès - Avenue Maréchal Foch - 83170 Brignoles - Tél.: 04.98.05.93.83 - Fax: 04.94.69.58.22 - Email: SRS@brignoles.fr ou auprès de la responsable de la restauration scolaire, Madame Amel LENCIONI au: 06 49 23 06 19 Email: lencionia@brignoles.fr Instance chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Toulon - 5 Rue Jean Racine - BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 - Tél.: 04.94.42.79.30 - Fax: 04.94.42.79.89 - Email: greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 11 mars 2022